

Nous sommes à votre écoute du lundi au vendredi pour vous informer et prendre les rendez-vous.

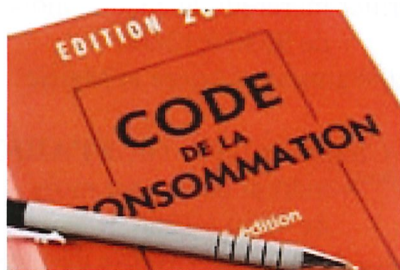
L'équipe du Standard téléphonique

Nous agissons au soutien de vos intérêts dans la résolution des litiges consommateurs.

L'équipe Litiges

Nous veillons au bon fonctionnement de l'Association afin de vous satisfaire au mieux.

Le Conseil d'Administration



Tarifs cotisation annuelle de date à date :

- Adhésion : 32 €

- Adhésion tarif étudiant : 5 €

Les frais de correspondance concernant les litiges sont en supplément.

Nous sommes en recherche constante de bénévoles. Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir prendre contact avec l'association. Toutes les compétences nous intéressent.



ASSOCIATION
INDÉPENDANTE de
DÉFENSE des
CONSOMMATEURS

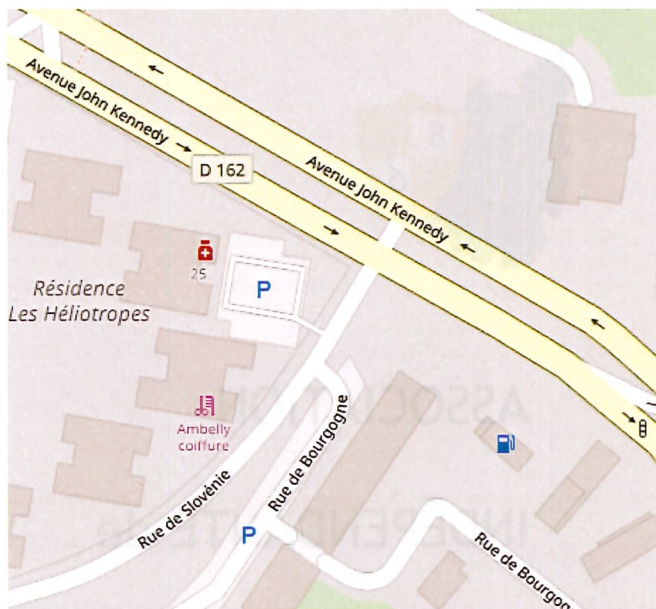
86

80 rue de Slovénie
86000 POITIERS

☎ 05 49 01 61 61

💻 aidc86@laposte.net

Site : aidc86-defenseconso.org



Accès en bus : Ligne 2A, 2B, 3, 4 (Arrêt Rondy)



L'Association est fermée au mois d'août et pendant les fêtes de fin d'année.

L'Association Indépendante de Défense des Consommateurs 86, agréée, loi 1901, a retrouvé son autonomie depuis le mois de février 2020. Elle est composée de 16 bénévoles et d'une salariée.

Elle vous :

Accompagne dans vos démarches amiables auprès des entreprises et divers établissements ;

Invite à venir rencontrer l'un.e de nos 9 consultant.es litiges pour exposer en présentiel vos problèmes liés à la consommation ;

Défend grâce aux articles de loi en vigueur, à la jurisprudence et à notre partenariat avec 5 avocats sur la Ville de Poitiers ;

Conseille et vous renseigne sur les arnaques, les démarchages téléphoniques et à domicile, et les abus en tout genre ;

86.... pour tous les habitants de la Vienne et autres départements.

Comme pour toutes les associations et en application de la loi relative à la communication de renseignements juridiques, une cotisation annuelle vous sera demandée.

En partenariat avec la MSA et la Gendarmerie pour la participation à des réunions d'information sur les arnaques.

NOS PERMANENCES SUR POITIERS : (sur rendez-vous)

Le lundi et le jeudi : de 15h00 à 18h00

Le mercredi : de 14h00 à 17h00

NOS PERMANENCES EXTÉRIEURES :

Châtelleraut : (sur rendez-vous à l'AIDC 86)

1^{er} mardi de chaque mois

de 14h00 à 17h00

à la Vie Associative – Salle 1

46 rue Arsène et Jean Lambert

Ingrandes : (sur rendez-vous à l'AIDC 86)

3^{ème} mercredi de chaque mois

de 14h00 à 17h00

A la Mairie

Loudun* :

2^{ème} mardi de chaque mois

de 9h30 à 12h00

à la Mairie, Salle 2

Mirebeau* :

Dernier mercredi de chaque mois

de 9h30 à 12h00

Salle annexe derrière la Mairie

Lussac-les-Châteaux : (sur rdv à l'AIDC 86)

4^{ème} vendredi de chaque mois

de 9h00 à 12h00

à l'espace Jean Réau – Mairie de Lussac

** Sans rendez-vous horaire, il est conseillé cependant de signaler votre venue auprès du secrétariat au 05 49 01 61 61*